"Ce qu'ils pensent du plan Schuman" dans Die Zeit (8 juin 1950)

Légende: Le 8 juin 1950, réalisant un sondage d'opinion sur l'accueil du plan Schuman en France, l'hebdomadaire allemand Die Zeit passe en revue les réactions des principaux responsables politiques et économiques français sur la question.

Source: Die Zeit. Wochenzeitung für Politik-Wirtschaft-Handel und Kultur. 08.06.1950, Nr. 23; 5. Jg. Hamburg. "Wie sie zum Schuman-Plan stehen", auteur:Rosenberg, Artur, p. 3.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays. Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/ce_qu_ils_pensent_du_plan_schuman_dans_die_zeit_8_jui n_1950-fr-a812bdcf-8f7e-42f1-8042-0853824ec471.html

Date de dernière mise à jour: 05/07/2016



Ce qu'ils pensent du plan Schuman

Enquête du Zeit auprès de politiciens et d'économistes français

par Arthur Rosenberg

Que pense la France du plan Schuman? – Nous avons posé cette question à des personnalités dirigeantes du monde politique, de l'industrie et des syndicats. Ils nous ont répondu nombreux et volontiers, et leurs réponses permettent de dégager une image globale de la réaction de l'opinion française par rapport au plan Schuman.

À l'exception des communistes, toute la société française partage aujourd'hui le souhait d'un rapprochement politique avec l'Allemagne. Mais l'idée d'un «mariage de raison» a été exprimée à plusieurs reprises, et bon nombre de nos interlocuteurs ont exprimé la crainte de voir l'Allemagne, forte de son potentiel économique supérieur, prendre rapidement la direction. Par ailleurs, l'opinion dominante est que le plan Schuman doit être réalisé même si la Grande-Bretagne devait refuser éternellement d'y adhérer.

On comprend les difficultés économiques du plan, mais on pense avant tout à sa signification politique. Et pour les syndicats, à l'exception de la CGT d'obédience communiste, le plan Schuman représente de toute façon la réalisation de rêves anciens. Les syndicats souhaitent d'autant plus veiller à ce que cette communauté économique ne serve pas uniquement à défendre des intérêts purement capitalistes. Cependant, tous expriment des doutes importants quant à la réalisation pratique du plan. Voici quelques extraits des principales réactions émanant de personnalités françaises ...

Florimond Bonte, député, porte-parole du parti communiste sur les questions de politique étrangère:

«La proposition Schuman prévoit pour la France, dans la structure capitaliste souhaitée, un rôle subalterne. Selon ce projet, l'économie française devrait être livrée sans protection à la concurrence acharnée de l'appareil industriel capitaliste allemand, bien plus puissant et moderne que son homologue français et soumis au contrôle des banquiers de Wall Street. La France serait ainsi réduite au rang de colonie, et l'Allemagne de l'Ouest deviendrait un poste avancé de la puissance américaine, un pion du système d'attaque américain …»

Édouard Depreux, député, ancien ministre, membre influent du parti socialiste: «Je me réjouis que le rapprochement franco-allemand prenne forme et qu'il se fonde sur la base solide de l'économie. Si ce plan peut engendrer d'excellents développements, il peut aussi avoir des retombées extrêmement dangereuses. Nous devons rejeter catégoriquement tout cartel capitaliste destiné à maintenir des prix élevés et à limiter la production. La participation active de la Grande-Bretagne est absolument souhaitable.»

René Capitant, député, membre influent du groupe parlementaire du R.P.F. de Charles de Gaulle: «Le salut de l'Europe ne peut venir que d'un regroupement des États européens. Le cœur de ce regroupement doit être une communauté franco-allemande ouverte aux autres nations. Mais une union économique de l'acier et du charbon est trop limitée. Elle doit aller de pair avec une organisation politique de l'Europe. Nous devons œuvrer à la réalisation de ce plan, même si l'Angleterre, comme il faut s'y attendre, refuse d'y participer.»

Ernest Pezet, sénateur, vice-président de la commission des Affaires étrangères du Conseil de la République (membre du parti chrétien MRP): «Schuman a adopté une approche véritablement révolutionnaire en surmontant toutes les inhibitions psychologiques. Ces inhibitions existent. Nous ne pouvons pas effacer d'un revers de la main le souvenir de ce qui s'est passé, l'utilisation de la torture, les persécutions des Juifs. Nous ne le voulons d'ailleurs pas, car cela pourrait passer pour un encouragement. Mais nous devons ignorer les sentiments et travailler à la résolution des problèmes actuels. Nous devons savoir qu'une communauté européenne n'est pas possible sans l'Allemagne. Mais si nous souhaitons une telle communauté, nous ne pouvons pas attendre qu'une nouvelle génération ait fait la preuve de son esprit démocratique. Il est remarquable qu'aujourd'hui, cinq ans après la guerre, les participants à cette guerre se soient prononcés à l'unanimité en faveur du plan Schuman. Les expériences du Benelux et de l'union



douanière franco-italienne montrent cependant que la réalisation d'une union économique doit surmonter des difficultés considérables. Nous ne pouvons espérer vaincre ces difficultés qu'en créant une autorité commune dotée de pouvoirs importants au détriment de la souveraineté des États participants.»

Robert Bothereau, secrétaire général de la C. G. T.-F. O. (*Confédération Générale du Travail-Force-Ouvrière*, le groupement des syndicats d'orientation socialiste): «Les syndicats ont été les premiers à se prononcer pour des accords européens relatifs à l'exploitation du charbon. Nous accordons une importance particulière à cet accord franco-allemand. Les syndicats doivent absolument participer à l'élaboration du plan. Nous souhaitons voir la Grande-Bretagne adhérer à cette communauté. Mais nous serions favorables à cette union économique même si Londres refuse de participer.»

Gaston Tessier, président de la Confédération française des travailleurs chrétiens et président de la Confédération internationale des syndicats chrétiens à Utrecht: «Nous souhaitons de tout cœur un rapprochement entre les peuples et une organisation économique de l'Europe. Un accord régional tel que le propose le plan Schuman est donc tout à fait conforme à nos aspirations. Nous exigeons uniquement des garanties contre le danger du chômage. Les syndicats doivent absolument participer à l'élaboration du plan. Étant donné que les économies de la France et de l'Allemagne se complètent, nous espérons que cette proposition puisse devenir réalité.»

Et enfin, deux réponses émanant de personnalités du monde économique. —

Un directeur des charbonnages nationaux nous a dit ceci: «Il est erroné de prétendre qu'en cas de réalisation du plan Schuman, les charbonnages du nord et du centre de la France seront condamnés à fermer. Une certaine restriction de la production, dont il est encore impossible d'estimer la portée, serait toutefois inévitable. Le charbon français s'écoulait sans difficultés avant 1931, alors qu'à l'époque, le charbon allemand pouvait être importé sans restriction de quantités et contre des droits de douane négligeables. Malgré la différence de prix de 30 pour cent entre l'Allemagne et la France, le charbon français continuera à s'imposer sur le marché national, parce que les frais liés à un transport ferroviaire sur plus de 500 km ne sont pas supportables.»

Un dirigeant dans le secteur de l'industrie sidérurgique s'est exprimé ainsi: «L'industrie sidérurgique française, pour autant qu'elle dispose d'infrastructures modernes, n'a rien à craindre de la concurrence allemande. Mais si la France a du souci à se faire en raison du vieillissement de nombreuses entreprises, c'est là une raison supplémentaire de préconiser la réalisation du plan Schuman pour des motifs purement économiques. Il est en tout cas nécessaire de parvenir à une répartition adéquate des tâches. La mise en place de nos deux laminoirs à larges bandes d'une capacité d'1,4 million de tonnes de tôle laminée, sans équivalent en Allemagne, indique déjà la direction que cette répartition du travail devrait suivre.»

